

# Chenilles

&

# PAPILLONS



---

**Halte-garderie itinérante**

**sur le territoire de la commune**

**Chenilles et Papillons** est une halte-garderie itinérante au service du territoire et de ses habitants, qui propose un lieu de socialisation, de prise d'autonomie et d'éveil pour les jeunes enfants.

Cette structure s'insère dans le territoire autour du développement de partenariats locaux associatifs et institutionnels, contribuant ainsi au maillage des actions en faveur de la petite enfance.

Elle répond à un besoin d'accueil à temps partiel, régulier ou occasionnel, particulièrement pour les familles isolées ou monoparentales.



*Site internet et planifié pour septembre 2021*



# Contexte

En France, 80% des enfants accèdent à un mode de garde collectif ou individuel.  
Le territoire de la communauté de communes de l'ouest de la Seine-et-Marne est composé de 11 communes rurales au sein desquelles il n'y a pas de crèche. Cependant, il y a des équipements sportifs, des structures sociales et des déchetteries.  
Avec Chenilles et Papillons, il est possible de répondre à ces besoins d'accueil collectif des enfants en créant des structures d'accueil itinérantes.

**Chenilles et Papillons** est une solution qui s'intègre parfaitement aux dispositifs existants (collectivités, centres sociaux, structures d'accueil, associations...). Elle répond aux besoins du territoire et, grâce à sa souplesse et à sa mobilité, impactera de nombreuses familles.



# Objectifs



- × Appuyer sur un seul message de mobilisation pour toutes les familles de territoires, particulièrement pour les familles marginalisées, socialement défavorisées, toutes socialement ou géographiquement
- × Formuler des attentes communes d'offrir à leur population un accès de qualité à la culture, à la participation, aux connaissances, à la gestion collective, à la prise de décision, à la responsabilité, à la réussite, à la justice, à la complémentarité avec les autres acteurs sociaux
- × Favoriser l'accès à la participation des jeunes enfants dans un cadre sécurisé, ainsi qu'à leurs besoins, développement professionnels, intellectuels, sociaux et familiaux, à partir d'activités
- × Offrir aux parents des temps de parole et de soutien et de conseil et de accompagnement personnel, à leur demande, de manière à leur offrir des services
- × Assurer la portée et le caractère de culture commune, d'activités, de relations et de participation, d'activités
- × Mettre l'accent sur l'impact des services et de l'offre, l'impact culturel et la qualité

# Une halte-garderie itinérante, c'est quoi ?



**Chenilles et Papillons** est une structure mobile qui se déplace dans les villages partenaires. Elle propose des temps d'accueil réguliers (à raison d'une demi-journée à trois journées par semaine) dans les communes qui souhaitent offrir à leurs habitants un mode de garde collectif de la petite enfance.

C'est une structure associative qui assure l'accueil des enfants âgés de 10 semaines à 6 ans, de façon régulière, occasionnelle ou d'urgence.

L'établissement fonctionne conformément :

- × aux dispositions de l'article 122-1 du décret n° 2012-1232 du 20 septembre 2012 relatif à l'organisation et au fonctionnement des établissements de la petite enfance
- × aux dispositions de l'article 122-2 du décret n° 2012-1232 du 20 septembre 2012 relatif à l'organisation et au fonctionnement des établissements de la petite enfance
- × au règlement intérieur de l'établissement

Elle est accessible aux familles de la CCPE en priorité, aux parents travaillant aux alentours et également aux communes voisines, en fonction du nombre de places disponibles.



# Horaires et lieux

La halte-garderie **Chenilles et Papillons** s'implante de façon régulière et définie avec les communes.

- ✗ Elle est ouverte au public, en semaine, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, en semaine par un éducateur formé aux enfants en bas âge et les petites sections maternelles, en salle, ainsi que les parents.
- ✗ Elle accueille les enfants dans les communes situées à proximité par les mairies qui participent au dispositif d'une demi-journée à une journée par semaine sur l'école commune. Elle assure l'accueil dans un lieu de sa responsabilité matérielle, ce lieu peut aussi être des espaces ou locaux des enfants et des familles.
- ✗ L'accueil d'un enfant peut s'effectuer si l'école, à la demi-journée ou une journée.
- ✗ Le fonctionnement par écoparc permet à un nombre important de familles de bénéficier de ce service.
- ✗ Le service est dédié à la garde d'enfants, avec implication possible sur les projets et événements culturels.

Les manifestations d'après midi sur l'école maternelle, cette 2<sup>ème</sup> journée est aussi un temps dédié au fonctionnement scolaire : ateliers de lecture, ateliers d'écriture, projet intergénérationnel, ateliers avec les parents, programmes de jeux de société...



# Capacités d'accueil

Pour des raisons de confort et de sécurité liées à la configuration des salles, la structure offre une capacité d'accueil variable en fonction de l'agrément de chaque lieu par la PMI.



Ce nombre ne prend pas en compte l'accueil d'urgence qui pourra se faire en surnuméraire, sans inscription ni réservation préalables.



# Fonctionnement



Le système est composé de quatre parties : le système de gestion, le système de production, le système de distribution et le système de vente. Ces quatre parties sont liées entre elles et fonctionnent de manière coordonnée.

Le système de gestion est responsable de la planification, du contrôle et de l'évaluation des performances. Le système de production est responsable de la fabrication des produits. Le système de distribution est responsable de la distribution des produits. Le système de vente est responsable de la vente des produits.

Le système de gestion est responsable de la planification, du contrôle et de l'évaluation des performances. Le système de production est responsable de la fabrication des produits. Le système de distribution est responsable de la distribution des produits. Le système de vente est responsable de la vente des produits.

Le système de gestion est responsable de la planification, du contrôle et de l'évaluation des performances. Le système de production est responsable de la fabrication des produits. Le système de distribution est responsable de la distribution des produits. Le système de vente est responsable de la vente des produits.

Le système de gestion est responsable de la planification, du contrôle et de l'évaluation des performances. Le système de production est responsable de la fabrication des produits. Le système de distribution est responsable de la distribution des produits. Le système de vente est responsable de la vente des produits.



# Projet pédagogique

Une des valeurs primordiales pour un travail bienveillant et de qualité est de reconnaître les parents comme les premiers éducateurs de leurs enfants.

Les échanges entre les familles et les professionnels sont essentiels car ils permettent de préserver le lien entre la halte-garderie et la maison et ainsi de créer une relation de confiance.

**Veiller à la santé, la sécurité et au bien-être des enfants :**



- × Assurer le respect de l'accueil des enfants
- × Faciliter le respect de l'enfant dans l'espace et le temps
- × Respecter le rythme propre à chaque enfant

**Favoriser les premières séparations, la socialisation et l'éveil des enfants :**

- × Respecter le temps d'adaptation au lieu de l'enfant et son évolution
- × Apprentissage des règles de vie en collectivité
- × Travail sur l'acquisition de l'autonomie
- × Mettre en place d'activités variées de motricité et de découverte



**Accompagner les parents dans leur mission éducative et leur permettre de mieux concilier vies professionnelle et familiale :**

- × Proposer un temps d'accueil et une écoute personnalisée
- × Favoriser l'autonomie des parents devant leurs enfants
- × Répondre aux besoins variés des familles ayant des difficultés à concilier un mode de garde régulier ou occasionnel

# Moyens d'action



(Les actions sont assurées par une équipe de professionnels de la petite enfance : une assistante, une psychomotricienne, une assistante de puériculture)  
Ce lieu offre différents outils de travail de compétences complémentaires permettant d'accueillir les enfants porteurs d'un handicap ou d'un trouble chronique, de leur offrir un large champ d'action en termes d'activités proposées aux enfants.

Les besoins identifiés de l'accueil des enfants en situation de handicap sont satisfaits par un large réseau d'accueil au moyen d'un réseau d'acteurs impliqués en conséquence : un réseau d'experts et un réseau résorbu pour l'accueil de jeunes enfants.

- × travailler pour la petite enfance,
- × solliciter un réseau d'acteurs d'acteurs,
- × accès au réseau,
- × offrir un accès pour le handicap et le développement des soins.



En parallèle de la mise en œuvre de l'accueil des enfants, il est envisagé de leur offrir un accès à des lieux communs de la commune.

(Les professionnels ouverts au grand public professionnels, les renseignements concernant les familles ouverts confidentiels et la structure d'accueil des enfants en situation de handicap (partenaires, parents...))

# Implication des parents



Les parents sont les premiers partenaires de la classe. Les buts d'une structure associative sont de leur offrir des conseils de manière à leur donner des idées de l'organisation de la classe et de leur offrir un soutien et une aide adaptés.

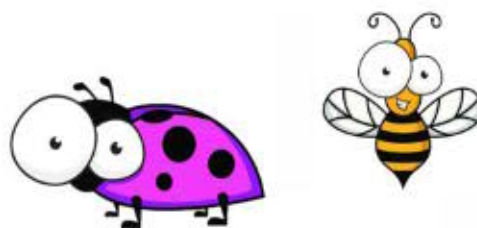
Le travail de la famille se fait en collaboration avec les autres parents de la classe et les enseignants. Les parents sont encouragés à participer à la vie de la classe et à donner leur avis sur les décisions prises. Les parents sont encouragés à participer à la vie de la classe et à donner leur avis sur les décisions prises.

Les parents sont encouragés à participer à la vie de la classe et à donner leur avis sur les décisions prises. Les parents sont encouragés à participer à la vie de la classe et à donner leur avis sur les décisions prises.

Les parents sont encouragés à participer à la vie de la classe et à donner leur avis sur les décisions prises.

Les parents sont encouragés à participer à la vie de la classe et à donner leur avis sur les décisions prises. Les parents sont encouragés à participer à la vie de la classe et à donner leur avis sur les décisions prises.

# Partenariats locaux



Le développement des partenariats locaux s'articule autour de 3 axes :

- ✗ l'accueil des enfants porteurs d'un handicap, en partenariat avec :

le MDPH,  
l'AFPA,  
le CEMADP de l'axe (pour les associations locales),  
les associations de parents d'enfants en situation de handicap.

- ✗ le soutien à la parentalité, en lien avec :

le réseau d'accueil enfants handicapés comme l'axe,  
les associations locales (pour les associations),  
et l'association locale d'accompagnement.

- ✗ l'accès à la culture et aux loisirs, avec :

le réseau local de l'axe (pour les associations),  
le réseau local d'accompagnement de l'axe,  
le réseau local de l'axe de l'axe de l'axe de l'axe,  
les associations de l'axe de l'axe de l'axe de l'axe.



# Budget



Das Budget ist ein Dokument, das die finanzielle Situation eines Unternehmens für einen bestimmten Zeitraum darstellt. Es umfasst die Einnahmen, Ausgaben und den resultierenden Gewinn oder Verlust. Das Budget ist ein wichtiges Instrument für die Planung und Kontrolle der finanziellen Leistungsfähigkeit.

Das Budget ist ein Dokument, das die finanzielle Situation eines Unternehmens für einen bestimmten Zeitraum darstellt. Es umfasst die Einnahmen, Ausgaben und den resultierenden Gewinn oder Verlust. Das Budget ist ein wichtiges Instrument für die Planung und Kontrolle der finanziellen Leistungsfähigkeit.

Das Budget ist ein Dokument, das die finanzielle Situation eines Unternehmens für einen bestimmten Zeitraum darstellt. Es umfasst die Einnahmen, Ausgaben und den resultierenden Gewinn oder Verlust. Das Budget ist ein wichtiges Instrument für die Planung und Kontrolle der finanziellen Leistungsfähigkeit.



# vancement

Le projet a été initié par l'association de familles (présidente d'association de familles de la commune locale et adjointe) et l'association de parents de son quartier et de son accompagnement, en collaboration avec l'école et l'ISE (initiative ici de l'école).

Au sein de l'équipe de bénévoles, présentes à l'école de la commune, sont intervenus des géographes, des enseignants, des questionnaires destinés aux familles et des ateliers.

Le plan de l'école a été réalisé :

des lieux concernés (aménagement extérieur de l'école, l'aire de jeux, le matériel pédagogique et les associations ont été ajoutés en détail.

L'association est présente par un agent directeur de centre-ville de l'Église, qui dispose de savoir-faire et de connaissances utiles en matière associative.

Aujourd'hui **Chenilles et Papillons** est en lien avec (entre autres) :

- ✗ Betty Bonnet  
directrice de la petite enfance de la CCPE,
- ✗ Béatrice Lemaire  
conseillère adjointe locale et adjointe de la commune,
- ✗ Magalie Lemaire  
en charge des modes de garde de la commune,
- ✗ Françoise Bonnet  
coordinatrice de la petite enfance de la CCPE,
- ✗ Sabine Buisson  
directrice de la multi-accueil associatif Les Petits Bœufs à Sallers,
- ✗ Lucie Bonnet  
en accompagnement à l'école de la commune.





# L'équipe

Christine Courvoisier est infirmière et le manager de 7 enfants, qu'elle a en charge d'élever dans un espace de socialisation forte, aux côtés d'autres enfants.

Elle dispose d'une expérience riche et variée au service de la petite enfance, de l'exercice de différentes fonctions qu'elle a exercées au cours de sa carrière professionnelle :

- assistante maternelle en crèche familiale
- assistante de puériculture en crèche
- infirmière aux urgences pédiatriques
- infirmière en réanimation pédiatrique et néonatale
- assistante éducative d'enfants porteurs de handicap au sein de réseaux de rupture ou de soutien au sein l'association Culture et Culture,
- formatrice d'équipe aux gestes d'urgence
- coordinatrice locale de avec les institutions, chargée de suivi médical et de respect des protocoles

Elle est aujourd'hui en disponibilité de sa fonction publique hospitalière.

Une psychomotricienne et une assistante de puériculture viennent compléter l'équipe.

”



« L'intérêt que je porte au secteur de la petite enfance a toujours été une réalité dans ma vie professionnelle comme personnelle.

Les parents souhaitent pouvoir offrir à leurs enfants une intégration adaptée et propice à leur épanouissement, ils ont par extension besoin d'être rassurés.

Leur implication dans ce processus éducatif ne peut se faire que sur la base d'une relation de confiance qui nécessite bienveillance, écoute et empathie.

Au travers de mon expérience, j'ai exploré et assimilé les spécificités de ce territoire rural : la richesse de ses liens sociaux, sa vie associative... mais aussi ses fragilités, comme l'isolement des parents face à l'arrivée d'un enfant, leurs solutions de fortune ou leurs difficultés financières...

***Chenilles et Papillons*** est né de ces observations. »

Chenilles et Papillons  
 Association loi 1901

10 rue de la Chapelle - 44100 Nantes

02 51 82 82 82

contact@chenilles-et-papillons.com

www.chenilles-et-papillons.com

